

PROJET D'ORDRE DU JOUR

4 mai 2010 ♦ Paris, France

A large, stylized grey 'K' logo, identical in shape to the one in the OECD logo, positioned to the left of the main title.

CONFÉRENCE MENA-OCDE SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

*Initiative MENA-OCDE pour la
gouvernance et l'investissement
à l'appui du développement*

CONFÉRENCE SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ
4 mai 2010, Paris, France

9h00	<i>Inscriptions et café de bienvenue</i>
	Lieu : Centre de Conférences de l'OCDE, 2 rue André Pascal, 75016 Paris
9h30 à 10h15	Séance d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • S.E. M. Mohammed Saâd El Alami, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, Royaume du Maroc • S.E. M. Nizar Baraka, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et générales, Royaume du Maroc • S.E. Mme Karen Kornbluh, Ambassadeur, Délégué permanent des États-Unis auprès de l'OCDE • Mme Carolyn Ervin, Directrice, Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE
10h30 à 11h45	Session 1 : Attirer les talents vers les secteurs public et privé
	Modérateur : Mme Helena Samaha , Conseillère générale-EMEA, Alix Partners, Représentante du Forum international des femmes arabes
	<p>Objectif de la session :</p> <p>Les participants étudieront les stratégies pour accroître la diversité des genres dans le monde du travail - tant dans le secteur public que privé - et examineront leur impact sur l'innovation, la compétitivité, l'efficacité et la qualité de la prestation de service. Ils rendront compte des facteurs favorables, des défis et des effets possibles de leurs stratégies.</p> <p>Les femmes représentent la moitié du capital humain dans le monde. Faciliter leur participation à la vie active est donc un moyen de mettre à profit les talents disponibles, permettant ainsi de favoriser la compétitivité des pays.</p> <p>Principaux intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Salma Suleymann, Association des femmes d'affaires palestiniennes, Autorité palestinienne • Mme Brigitte Grésy, Inspectrice générale des affaires sociales, Ministère des affaires sociales, France • Dr. Soukeina Bouraoui, Directrice exécutive, Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche, Tunisie • Mme Serena Romano, Directrice des affaires publiques, Telecom Italie, Vice-présidente, Groupe de travail sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE <p>Questions/Réponses</p>
11h45 à 12h00	Pause café

12h00 à 13h30	<p>Session 2 : Avantages et inconvénients des quotas</p> <p>Modérateur : S.E. Mme Laurence Argimon-Pistre, Ambassadrice, Délégation permanente de la Commission européenne auprès de l'OCDE</p>
	<p>Objectif de la session :</p> <p>Les participants débattront de l'utilisation de quotas pour parvenir à une plus grande diversité des genres dans le monde du travail, en particulier dans les organes de décision des secteurs public et privé. Ils évoqueront les attentes théoriques de différents programmes et les expériences de mise en œuvre de différents types de quotas, puis examineront leurs effets sur l'égalité des genres. Ils devront également réfléchir à l'applicabilité d'un tel outil politique dans les pays ayant un faible taux d'activité des femmes.</p> <p>Dans les pays de la région MENA et de l'OCDE, la représentation des femmes aux postes décisionnels - postes de direction, dans des conseils d'administration, et postes politiques - est faible. Des mesures de discrimination positive, telles que les quotas, ont été mises en œuvre pour remédier aux déséquilibres entre les genres. Les gouvernements et les entreprises ont fait l'expérience de différents types de quotas volontaires ou juridiquement contraignants, tels que : des sièges réservés au parlement, des seuils minimaux dans les listes électorales, des quotas au sein des partis politiques, et des quotas ou des objectifs en termes d'emploi dans les secteurs public et privé. Leur utilisation a suscité une vive controverse dans les pays de la région MENA et de l'OCDE en termes de justice, de démocratie et d'égalité.</p> <p>Principaux intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Capitolina Diaz Martinez, Directrice générale pour l'égalité en matière d'emploi, Ministère de l'Égalité, Espagne • Mme Soraya Badraoui, Présidente, Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc, Maroc • Mme Aude Zieseniss de Thuin, Présidente, Forum des femmes pour l'économie et la société, France <p>Questions/Réponses</p>
13h30 à 15h30	<p>Déjeuner-buffet offert par l'OCDE</p>
15h30 à 17h00	<p>Session 3 : Accès des femmes aux services publics et aux services aux entreprises</p> <p>Modérateur : S.E. Mme Dina Kavar, Ambassadeur de Jordanie en France, Ambassade de Jordanie</p>
	<p>Objectif de la session :</p> <p>L'égalité d'accès aux services publics et aux services aux entreprises est une condition préalable à l'émancipation des femmes. Dans la pratique, cependant, des obstacles institutionnels, culturels ou pratiques sont susceptibles de limiter l'accès des femmes à ces services.</p> <p>Les participants examineront les structures, les institutions, les politiques et les procédures, qui font progresser ou entravent l'accès des femmes à ces services. Les participants étudieront les faiblesses liées au genre relatives à la prestation de services et fourniront des exemples de bonnes pratiques permettant d'adapter la création de services et les systèmes de prestation de services aux besoins et aux contraintes spécifiques des femmes. La discussion portera sur plusieurs thèmes tels que l'accès des femmes aux services publics, à la justice, au financement et aux services de soutien aux entreprises.</p>

	<p>Principaux intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Message vidéo de Mme Haiyan Qian, Directrice, Division de l'administration publique et de la gestion du développement, Réseau sur l'administration publique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies • Dr. Sahar Nasr, Economiste principale, Banque Mondiale, Égypte • Mme Zineb Touimi-Benjelloun, Directrice, Programme régional pour l'Afrique du Nord, Fonds du développement des Nations Unies pour la femme, Maroc • M. Antonin Pujos, Vice Président, Fédération Pionnières, France • Mme Françoise Goffinet, Attachée à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Division sur le gender mainstreaming, Belgique • Mme Dina Kaddouh, Directrice, Bureau du Secrétaire général, Union des banques arabes, Liban <p>Questions/Réponses</p>
<p>17h00 à 18h00</p>	<p>Séance de clôture</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • S.E. M. Chris Hoornaert, Ambassadeur, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'OCDE • S.E. Mme Cristina Narbona Ruiz, Ambassadrice, Représentante permanente de l'Espagne auprès de l'OCDE

A propos de la Conférence sur l'égalité des genres dans les secteurs public et privé

Objectifs, structure et résultats escomptés

La Conférence sur l'égalité des genres dans les secteurs public et privé fournit une occasion de présenter les résultats des recherches internationales récentes sur les questions de genre. S'appuyant sur des exemples concrets de stratégies réussies relatives au genre, les participants identifieront les meilleures pratiques et détermineront ensemble les futures orientations des actions envisagées. Les discussions devraient déboucher sur des propositions d'activités régionales permettant d'aider les pays de la région MENA dans leurs efforts continus vers la promotion de l'égalité des genres dans les secteurs public et privé. Les résultats de ces discussions peuvent également servir pour des réunions de haut niveau de l'OCDE à venir, notamment le Forum de l'OCDE de 2011.

Au cours des trois sessions, les présentations offriront un panorama comparatif des approches relatives au genre dans les secteurs privé et public des pays de la région MENA et de l'OCDE. Les intervenants s'appuieront sur leur expérience en matière de stratégies nationales, de programmes d'action et de projets pilotes pour la promotion de l'égalité des genres. Ils présenteront les dernières tendances, les développements majeurs, les leçons apprises et les défis. Ils rendront compte des principaux obstacles rencontrés et identifieront les facteurs favorables qui aident à surmonter les obstacles à l'égalité des genres. Le public sera invité à dialoguer avec les intervenants lors des questions/réponses à la fin de chaque session.

Session 1 : Attirer les talents vers les secteurs public et privé

Dans les pays de l'OCDE, malgré des améliorations de l'emploi des femmes, des écarts importants liés au genre persistent. A travers les pays de l'OCDE, la proportion de femmes ayant un travail rémunéré est en moyenne élevée (62%). Cependant, les femmes gagnent 18% de moins que les hommes en moyenne, seulement environ un tiers des postes de direction sont occupés par des femmes, et 25% des femmes travaillent à temps partiel, contre seulement 6% des hommes. La part des femmes dans l'effectif de l'administration centrale a atteint une moyenne de 46% en 2005, mais varie considérablement entre les pays de l'OCDE, passant de 70% en Pologne à 10% en Turquie. Les femmes sont moins représentées dans les échelons supérieurs du secteur public (moyenne de l'OCDE de 24% en 2005), mais sont surreprésentées dans les postes administratifs (moyenne de l'OCDE de 56% en 2005).

Dans les pays de la région MENA, en dépit de gains importants en matière d'égalité dans le domaine de l'éducation, seules 26% des femmes en âge de travailler ont rejoint la population active officielle en 2007, contre une moyenne mondiale de 53%. De même, on estime que 20% des entreprises dans la région MENA sont détenues en partie par des femmes, contre 32% dans les pays de l'OCDE. Le secteur public demeure le principal employeur d'hommes et de femmes dans la région MENA (en moyenne 48% de l'emploi total en 2005, contre une moyenne de 14% dans les pays de l'OCDE en 2005). Peu de femmes occupent des postes de direction dans le secteur public dans la région MENA (en moyenne 6,6% en 2005), bien que cela varie considérablement selon les pays. Ainsi, la proportion de postes ministériels occupés par des femmes en Algérie, en Irak, en Jordanie et dans le Sultanat d'Oman est comparable à la moyenne d'autres régions.

Session 2 : Avantages et inconvénients des quotas

Dans les pays de la région MENA et de l'OCDE, les quotas ont eu un impact décisif sur l'accès des femmes aux pouvoirs de décision et de représentation au parlement. Plusieurs pays de la région (Djibouti, Égypte, Irak, Jordanie, Maroc et Tunisie) ont mis en place certains quotas pour les femmes dans les parlements nationaux et les autorités locales. En conséquence, la représentation des femmes dans ces organismes a atteint 30% en Tunisie (2009), 25% en Irak avec les élections de 2005, et 11% au Maroc en 2003 (contre 1% en 1995). Au début des années 1980, la plupart des pays de l'OCDE ont introduit des quotas de 30-50% de femmes sur les listes électorales des partis politiques. Dans le secteur public, plusieurs pays de l'OCDE ont recours à des quotas (relatifs) ou des objectifs annuels pour augmenter le nombre de femmes dans les échelons supérieurs. Alors que plusieurs pays de la région MENA ont mis en place des quotas pour les élus, il existe peu d'information sur l'introduction de quotas pour l'emploi dans le secteur public.

Les réglementations s'appliquant aux femmes dans le secteur privé sont rares. Seul un nombre très limité de pays ont adopté ou envisagent une législation par laquelle toutes les sociétés cotées en bourse doivent compter un certain pourcentage de femmes dans leurs conseils d'administration. Les politiques visant à renforcer la part des femmes dans les postes décisionnaires font souvent partie de stratégies d'entreprise relatives à une conduite responsable des affaires. Une étude sur les meilleures pratiques des entreprises en Europe a révélé que 27% des sociétés leaders fixent des objectifs vis-à-vis du nombre de femmes occupant des postes de cadre supérieur [London Business School (2007), *Inspiring Women: Corporate Best Practice in Europe*]. Certains pensent que les entreprises qui favorisent l'embauche de femmes pour des postes de direction sont aussi généralement plus ouvertes à l'innovation et mieux équipées pour faire face aux changements économiques. L'introduction d'objectifs relatifs à la participation des femmes dans les affaires n'est pas très répandue. Son applicabilité à la région MENA sera soumise à débat.

Session 3 : Accès des femmes aux services publics et aux services aux entreprises

L'égalité d'accès aux services publics et aux services aux entreprises est une condition préalable à l'émancipation des femmes. La plupart des pays ont adopté des dispositions juridiques qui garantissent l'égalité de traitement de leurs citoyens à l'égard de la prestation de services publics et privés. Dans la pratique, cependant, des obstacles institutionnels, culturels ou pratiques limitent souvent l'accès des femmes à ces services. Dans de nombreux cas, les femmes ne bénéficient pas de ces services, ou alors ceux-ci ne répondent pas aux besoins particuliers des femmes.

La justice doit être équitable et accessible pour tous les citoyens. Cependant, dans de nombreux pays de la région MENA, l'accès équitable des femmes à la justice et aux institutions judiciaires est entravé par des conditions sociales, économiques, culturelles ou liées à l'éducation. Malgré l'attention accordée récemment à cette question et des efforts accrus pour promouvoir les droits des femmes, l'accès et la participation des femmes au système judiciaire demeure limité. Dans certains pays de la région MENA, le droit de la famille, le droit pénal et le droit des personnes limitent toujours la participation équitable des femmes dans la société et même si ces lois ont été révisées, les pratiques informelles peuvent mettre les femmes dans une situation désavantageuse. Dans certains pays du Moyen-Orient, les femmes ne sont pas autorisées à devenir juges ou procureurs et les juges disposent parfois d'un pouvoir arbitraire pour l'application et l'interprétation des lois.

Dans les pays de la région MENA, les gouvernements cherchent de plus en plus à minimiser les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder aux services publics. Ces dernières années, plusieurs pays de la région ont développé des mécanismes de simplification administrative et des stratégies de TIC pour promouvoir un accès équitable aux services publics, améliorer la prestation des services publics et accroître la participation des femmes à la politique et aux processus décisionnels des administrations publiques (par exemple, par la consultation électronique ou les sondages publics d'opinion).

Bien que les femmes puissent bénéficier officiellement d'une égalité en termes de propriété et de gestion d'entreprise, elles peuvent être confrontées *de facto* à des barrières entrepreneuriales. Le manque d'accès au financement, à l'information et aux réseaux d'entreprises peut considérablement influencer la capacité des femmes à créer ou à développer leurs entreprises. Les responsables politiques et les praticiens des pays de la région MENA ont commencé à s'attaquer à ces obstacles de plusieurs façons. Dans certains pays, afin d'accroître l'accès des femmes au financement, des programmes spécialisés et des initiatives de micro-financement ont été mis en place. En Égypte, les banques commerciales ont commencé à fournir des formations en matière de gestion financière et de compétences commerciales à leur clientèle féminine, afin d'accroître l'interaction avec ce marché en croissance et également de réduire le risque de crédit. Afin d'améliorer l'accès des femmes à l'information et aux services d'aide aux entreprises, certains pays ont mis en place des départements dans les chambres de commerce dédiés aux femmes, ou ont créé des pépinières d'entreprises adaptées aux besoins des femmes entrepreneurs. La capacité de participation des femmes à des réseaux s'est également améliorée avec la création d'associations de femmes d'affaires dans la plupart des pays de la région MENA.

A propos de l'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement

L'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement, lancée en 2005, est un effort régional, initié et piloté par les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA). Elle a pour objet de promouvoir de vastes réformes visant à améliorer le climat de l'investissement, à moderniser les structures publiques de gouvernance et leur fonctionnement, à consolider les partenariats régionaux et internationaux et à promouvoir une croissance économique durable dans l'ensemble de la région. L'Initiative vise à renforcer les moyens dont disposent les pays de la région MENA pour concevoir et mettre en œuvre les réformes. Elle facilite le dialogue et la confrontation des expériences en ce qui concerne les politiques relatives à la gouvernance publique et à l'investissement entre les responsables des pays de la région MENA et leurs homologues des pays de l'OCDE. L'initiative repose sur deux piliers : le Programme pour la gouvernance, visant à moderniser les structures et les processus publics de gouvernance, et le Programme pour l'investissement, visant à améliorer le climat et les politiques en matière d'investissement.

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance est actuellement co-présidé par:

- S.E. M. Mohammed Saâd El Alami, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, Maroc, et Président du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance
- S.E. M. Chris Hoornaert, Ambassadeur, Délégué de la Belgique auprès de l'OCDE, et Co-président du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

Le Programme MENA-OCDE pour l'investissement est actuellement co-présidé par:

- S.E. M. Nizar Baraka, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et générales, Maroc, et Président du Programme MENA-OCDE pour l'investissement
- S.E. Mme Cristina Narbona Ruiz, Ambassadrice, Déléguée de l'Espagne auprès de l'OCDE et Co-présidente du Programme MENA-OCDE pour l'investissement

A propos des travaux sur le genre de l'Initiative MENA-OCDE

L'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et l'investissement aide les pays de la région MENA à encourager l'égalité des genres et à développer le rôle des femmes dans l'économie et la sphère publique. Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance dresse le bilan des initiatives des pays de la région MENA relatives au genre dans le cadre de la gestion publique. Le programme examine dans quelle mesure les femmes arabes participent à la prise de décision du gouvernement, si les réformes ont favorisé un environnement plus équilibré entre les genres dans le cadre de la gestion publique, et si les programmes prennent en considération les besoins spécifiques des femmes en tant que bénéficiaires des services publics et politiques. Il examine les stratégies, les programmes d'action et les projets du gouvernement visant à promouvoir l'égalité des genres dans le secteur public, et examine y compris la façon dont ils sont mis en œuvre et financés. Le programme a également lancé un Groupe de discussion sur le genre en mai 2009, qui s'est réuni pour aborder la question de la gestion publique à travers un certain nombre d'activités, notamment la publication d'une étude concernant la manière de traiter les questions liées au genre dans le secteur public. Incluse dans le Rapport d'étapes sur la réforme de la gouvernance publique dans les pays de la région MENA, cette étude a été présentée au cours de la Conférence ministérielle MENA-OCDE de 2009 à Marrakech. L'étude rend compte de l'intégration des objectifs relatifs au genre dans le cadre des politiques publiques au Maroc, de l'intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire en Égypte, et de l'introduction de l'égalité des genres dans les cadres juridiques en Tunisie.

Le Programme MENA-OCDE pour l'investissement, qui travaille à une amélioration de la croissance économique et un développement durable dans la région MENA à travers l'accélération des réformes du climat des affaires et le renforcement des capacités, vise à soutenir l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes. Dans la Déclaration ministérielle de 2007 sur la Promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la région MENA, élaboré au cours du Forum des femmes entrepreneurs de 2007, les ministres se sont engagés à adopter « une approche de soutien ciblée et intégrée pour accélérer le rythme des créations d'entreprises par des femmes, de leur développement, des créations d'emplois, et de leur participation au développement économique ». Les ministres ont également chargé le Programme de lancer le Réseau MENA-OCDE des femmes entrepreneurs pour promouvoir l'émancipation économique des femmes dans la région MENA et fournir des recommandations concrètes aux gouvernements de la région MENA permettant de mettre en œuvre des réformes des politiques et des actions ciblées pour encourager l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes dans la région. À la suite du Sommet des femmes entrepreneurs de 2009, la Conférence ministérielle a débouché sur l'approbation du Plan d'action pour la promotion de l'entrepreneuriat dans la région MENA qui appelle les parties prenantes à : (I) encourager l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes en créant un environnement des affaires favorable; (II) favoriser l'enregistrement et le développement des entreprises à l'aide d'un accès renforcé au financement, en particulier pour les entreprises détenues par des femmes, (III) améliorer la politique économique grâce à de meilleurs indicateurs et statistiques relatifs au genre. Le programme intègre également la question du genre comme thème essentiel du Conseil des entreprises MENA-OCDE, qui a été officiellement lancé lors du Forum des entreprises précédant la Conférence ministérielle de 2009. Le Conseil des entreprises est une initiative conjointe impliquant le secteur privé pour la création d'une plate-forme de haut niveau destinée à une interaction entre les chefs d'entreprise et les responsables politiques. Un groupe de travail sur l'entrepreneuriat des femmes a été créé au sein du Conseil des entreprises. Compte tenu de sa proximité avec le secteur privé, le Conseil des entreprises est un tremplin idéal pour approfondir les activités du Programme relatives au genre.

Contacts principaux

Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement

Email: mena@oecd.org

Programme MENA-OCDE pour l'investissement	Programme MENA-OCDE pour la gouvernance
Mme Nicola Ehlermann-Cache Analyste principale des politiques Programme MENA-OCDE pour l'investissement Tél : +33 1 45 24 17 48 Email : nicola.ehlermann-cache@oecd.org	Mlle Mélanie Fassbender Analyste des politiques Programme MENA-OCDE pour la gouvernance Tél : +33 1 45 24 13 59 Email : melanie.fassbender@oecd.org